

« Grenelle de l'environnement » et territoires : collision recherchée !

Synthèse subjective, aléatoire des débats de la soirée interactive du 4 décembre, le débat continue sur le blog de l'Adels, faite nous part de vos réflexions et commentaires.

Le « Grenelle de l'environnement » est-il un point de départ ?

Les collectivités territoriales n'ont pas attendu le « Grenelle de l'environnement » pour s'occuper de développement durable. Il peut avoir un effet d'accentuation. Les projets portés dans les Contrats de Plan Etat Région (CPER), dans les communautés d'agglomération et les communautés de communes pour avoir droit à des financements, intègrent des volets développement durable « plutôt dans des choses concernant l'équipement que de l'immatériel ».

Les budgets bougent. Les départements par exemple, ont réduit leur « budget route » de manière significative. Les territoires de base sont agités par leur région, avec la double exigence de participation et de développement durable (ex : région Rhône-Alpes).

Est donné l'exemple du SDRIF Ile de France qui est en phase d'enquête publique, dont les enjeux sont importants en matière de lutte contre les inégalités socio-spatiales, un des axes majeurs du développement durable.

Les collectivités locales ont déjà commencé à s'engager dans des actions de développement durable, y a-t-il eu des changements dans l'organigramme et dans la culture des techniciens ?

Le développement durable est souvent assimilé à l'environnement (air/bruit/énergie...). Or, on a franchi avec le « Grenelle de l'environnement » une étape sur l'élargissement du champ de préoccupations du développement durable qui n'est plus cantonné à l'environnement. Mais cette compréhension du caractère nécessairement transversal du développement durable a-t-elle des implications sur le mode de gouvernance local ? Qu'en est-il des évolutions attendues dans les organigrammes : des élus, des services ?

« La culture de l'administration est consternante. La direction/les sous directions et les services ont freiné des évolutions voulues par les politiques. On aurait pu avancer plus vite. L'ingénieur et sa culture ne pensent pas la transversalité ».

Il y a des forces de résistance, des schémas de pensée qu'il est difficile de faire bouger.

Les « agenda 21 » sont souvent le reflet de ce manque de culture transversale : un catalogue d'actions sans stratégie. Un travail de fond est nécessaire sur les attendus du développement durable, il faut des techniciens formés et motivés.

La formation est un enjeu dans les prochains programmes municipaux : former les fonctionnaires territoriaux mais aussi les élus, les force vives... Pour être concret, par exemple, en matière d'achat public, les collectivités locales peuvent donner l'exemple (il existe une plate-forme collaborative sur ce sujet : fidarec.org).

Faut-il un élu chargé du développement durable, un service dédié ou au contraire, innover l'ensemble des compétences des élus et les services ?

La clé de voûte des organisations pourrait être le développement durable. Aujourd'hui c'est une pierre parmi d'autres, ce n'est pas une pierre angulaire. On crée un poste au développement durable, mais l'organisation générale ne bouge pas, or le mode d'organisation actuel des collectivités territoriales n'est pas fait pour prendre en compte le développement durable. On a connu cela avec la politique de la ville par exemple, on a créé une compétence spécifique, assortie d'un service, sans faire évoluer l'environnement institutionnel, ce qui a enfermé cette politique dans « le spécifique » et n'a pas eu d'impact sur le droit commun.

Le positionnement des élus verts est, dans cette perspective, difficile. Les choses ont bougé, par exemple se créent des postes sur ce champ de compétence, mais la prise de conscience est souvent tardive, heureusement le débat national est pour cela important.

L'effet d'affichage et la communication

Le décalage entre les discours et la réalité est important. L'effet d'affichage est considérable, personne n'est contre le développement durable. « On chante les louanges du développement durable, comme on chantait avant Mao et le livre rouge ! ».

Les prochains enjeux des collectivités territoriales du développement durable Qu'est ce qui dessinent comme perspectives pour les prochaines municipales ?

- « Ville dense, ville compact, contre l'étalement urbain », démolitions/reconstructions : cela bouleverse la question de l'urbanisme telle que nous l'avons vécue jusqu'ici ; quelle vision urbaine du développement durable ?

- Les transports : quels outils pour développer les transports en commun ? Comment restreindre efficacement la place de la voiture ? Quel débat local créer ?

- L'intercommunalité : le débat risque de revenir à l'échelon communal, puisque c'est l'objet de l'élection, alors que l'échelle pertinente est celle d'un territoire de projet, à une échelle de la cohérence territoriale, souvent intercommunale.

« Or, c'est pas sur un projet territorial qu'on va faire voter les gens ! »

« Paris non plus ne peut plus penser qu'à l'intérieur de ses frontières. Mais l'inadéquation entre le territoire pertinent et

le territoire électoral demande le courage politique de dire qu'on ne peut pas agir que sur sa circonscription pour résoudre les problèmes. »

- Rendre politique la question du temps de vie : la place des aînés, la petite enfance.

« On ne peut réussir le changement que si on a une perspective de mieux être, et c'est sur les territoires locaux que les conditions de début et de fin de vie sont présents. »

- Mettre l'évaluation démocratique au cœur des politiques municipales en nous interrogeant sur ce qui fonde la richesse d'un territoire et ainsi, revoir nos indicateurs et la place de la monnaie dans nos échanges comme force politique.

- Pour réfléchir à de futurs programmes municipaux, analyser ce qui fait valeur dans les territoires, quelles sont nos ressources fondamentales en commençant par « simuler la perte pour appréhender cette valeur », par exemple, imaginer la « Grève de la vie associative » dans une gestion municipale..... ;

- Le développement économique est contradictoire avec le développement durable : comment revisiter les politiques économiques locales dans cette perspective ? La notion de décroissance est-elle pertinente à nos échelles de territoire ? Comment appliquer un objectif de sobriété dans nos politiques locales ?

- Comment se réapproprier notre responsabilité énergétique ? Quelle politique locale mener pour rechercher tous les potentiels d'économies d'énergie ? Quelle efficacité des plans climat ?

- Interroger le fonctionnement des services publics et la meilleure façon de se réapproprier les processus de décision publique (exemple parisien de la reprise en régie du service de l'eau annoncée par le maire récemment)

- Revoir le mode de gouvernance local pour créer de la transversalité, penser les modalités d'association des usagers, habitants, travailleurs.... pour les impliquer dans le processus de décision publique, action par action, politique par politique.

- Internaliser les coûts écologiques et sociaux de nos politiques pour penser à plus long termes.

- Mettre en chantier une vraie écologie urbaine, parce que l'écologie ce n'est plus seulement la défense de la « nature ».

Pour cela, quelle reconnaissance du rôle de la société civile ?

- Donner des moyens suffisants pour que la contre expertise technique puisse contrebalancer le rapport de force.

- Donner des moyens aux associations pour qu'elles mêmes puissent établir des contre expertises

- « Les entreprises, les associations sont des pionnières. » L'enjeu des municipales, c'est de mieux reconnaître la place de la société civile et d'accompagner culturellement les choix techniques.

- Faciliter la prise d'initiative locale et la coproduction : « c'est sur le terrain que doit s'inventer la vie ».

- « Le geste citoyen ne pourra exprimer son potentiel que si l'organisme s'en mêle. »

- beaucoup de problèmes sont pris en charge par des évolutions technologiques « écolos ». Il existe un risque à cette évolution : on doit injecter plus de processus participatif, parce que l'enjeu est un changement des repères culturels. Or, on est auteur du changement que si on est co-décisionnaire des choix de pratiques.

Pour cela, quelles expériences, innovations, outils nouveaux.... ?

- créer un baromètre du développement durable, pour interpeller les élus sur les questions de l'habitat, de la citoyenneté..... une expérimentation est en cours en Bretagne sur 1200 communes. But : évaluer le degré de durabilité / de solidarité d'une commune.

- créer des observatoires de la décision publique locaux pour animer un débat local, pour atteindre un niveau de vigilance,

Pour cela, quelles modifications du paysage institutionnel pour le rendre cohérent avec une politique de développement durable ?

- non cumul des mandats

- élection au suffrage universel des intercommunalités

- « mettre le paquet sur l'échelon intercommunal ! »

« Il faut bousculer, prendre des risques , avoir du courage politique. Faire des alliances aussi pour faire avancer les choses ».

« Pour l'ADELS, dans la, prochaine mandature, des territoires et des élus vont innover, repousser les bornes. Il faut qu'ensemble, nous soyons prêts à les voir, à mutualiser avec les autres ces innovations ».

Pauline, Nicolas, Céline...

Merci à tous les contributeurs et les participants.